

Dossier suivi par Corinne MALDANT
Tél 03 80 24 58 81

*A L'ATTENTION DES MEMBRES DU
BUREAU COMMUNAUTAIRE*

Mesdames, Messieurs,

Comme vous l'avez noté, le premier Bureau de ce nouveau mandat se réunira le :

Jeudi 15 Mai 2014 à partir de 12 H 00
à BEAUNE – Palais des Congrès
19 Avenue Charles de Gaulle - 21200 Beaune
03 80 24 50 00

L'ordre du jour de ce Bureau en sera le suivant :

➤ Examen des rapports soumis à délibération :

1. Ecole des Beaux Arts : convention de partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de DIJON (M. Pierre BOLZE),
2. Conservatoire de musique : acquisition d'un piano à queue et demande de subvention auprès du Conseil Régional (M. Pierre BOLZE),
3. Convention de partenariat avec les Hospices Civils de BEAUNE pour le développement de l'offre d'accueil de la structure petite enfance des Blanches Fleurs en horaires atypiques (Mme Claude CORON),
4. SAGE Arroux Bourbince : renouvellement de la convention de partenariat (M. Xavier COSTE),
5. Fonds de soutien aux projets communaux : Communes de DEZIZE lès MARANGES et EBATY (M. Jean-François CHAMPION),
6. Fonds de concours aux communes dans le cadre des prestations Enfance : Commune d'AUBIGNY la RONCE (M. Jean-François CHAMPION).

Questions diverses :

- Signature de la convention avec ORANGE pour le redéploiement numérique (M. Sylvain JACOB),

- Réforme des rythmes scolaires (M. Jean-Paul ROY),
- Organisation des prestations extra scolaires Enfance à CHAGNY (M. Jean-Paul ROY),
- Demande de desserte au lieu-dit "les Granges d'ETAGNY" (M. Jean-Luc BECQUET).

Je vous invite à me faire connaître, par email, les autres questions que vous souhaiteriez voir mettre à l'ordre du jour de cette réunion de travail.

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence par retour mail, à l'adresse suivante : corinne.maldant@beaunecoteetsud.com.

Je vous informe également de l'invitation à ce déjeuner de travail que j'ai adressée aux Maires qui étaient candidats sur une liste mais qui n'ont pas été élus à la tête de leur commune.

A cette occasion, un petit message d'amitié leur sera transmis, les remerciant pour la part active qu'ils ont pris dans le fonctionnement de l'institution communautaire.

Je vous en remercie par avance.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

LE PRESIDENT,
SIGNE

ALAIN SUGUENOT